

Contribution de l'OHI à la 2^{ème} partie du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les

Généralités

1. L'Organisation hydrographique internationale (OHI) est l'organisation intergouvernementale dont l'objectif principal est d'assurer que l'ensemble des mers, des océans et des eaux navigables du globe est hydrographié et cartographié, via les efforts coordonnés des services hydrographiques nationaux ainsi que via la diffusion des renseignements de sécurité maritime (RSM). La nécessité de fournir ces services est exposée dans la règle 9 du chapitre V de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie en mer (SOLAS) et constitue donc une obligation qui incombe à l'ensemble des gouvernements contractants. La règle 9 exige, entre autres, que les États : «

Renforcement des capacités

13. Le renforcement des capacités demeure l'une des principales composantes du programme de travail de l'OHI. L'OHI définit le renforcement des capacités comme le processus par lequel l'organisation évalue l'état des dispositions en vigueur et aide les Etats à parvenir au développement et à l'amélioration durable de leur capacité à répondre aux obligations hydrographiques, cartographiques et de sécurité maritime en conformité avec les recommandations des conventions CNUDM, SOLAS et d'autres instruments internationaux. Sa portée englobe tous les besoins hydrographiques car l'hydrographie sous-tend toute autre activité associée à la mer, y compris la sécurité de la navigation, la protection de l'environnement marin, le développement de l'infrastructure nationale, la gestion de la zone côtière, l'exploration marine, l'exploitation des ressources marines (minéraux, pêche, etc.), la détermination des frontières maritimes, la défense et la sécurité maritimes ainsi que la gestion des catastrophes côtières.

14. Une version révisée de la stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités a été examinée et approuvée par la Conférence hydrographique internationale (l'équivalent d'une Assemblée dans d'autres organisations intergouvernementales) en 2014. Cette version actualisée stipule que l'accent devra être mis sur l'obtention de résultats durables qui seront bénéfiques à une navigation sûre, à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à la protection de l'environnement marin et au développement économique plutôt que sur la création d'une infrastructure de base en tant que telle.

15. Le programme de renforcement des capacités de l'OHI est financé à partir du budget de l'OHI et il est complété par l'appui additionnel des Etats membres ; toutefois, étant donné les demandes croissantes en activités de renforcement des capacités de l'OHI, davantage de financement et de contributions sont nécessaires. Les dépenses du programme CB de l'OHI (environ 400 000€ en 2015) continue de croître année après année. Une coordination active avec les autres agences impliquées dans le renforcement des capacités, assure que les priorités et les politiques communes qui peuvent renforcer chaque programme de renforcement des capacités sont évaluées et mises en œuvre. La 8^{ème} réunion annuelle mixte OHI/OMI/OMM/COI/AISM/AIEA/FIG sur le renforcement des capacités s'est tenue en novembre 2014 au siège de la FIG à Copenhague (Danemark). Les participants de l'OHI, de l'OMI, de l'OMM, de la COI, de l'AISM et de la FIG se sont engagés à offrir mutuellement leur aide pour obtenir des contacts de haut niveau dans les pays où les organisations membres ont besoin d'améliorer la prise de conscience et à travailler autant que possible dans le cadre du thème « Unis dans l'action » des Nations Unies. La réunion a convenu de partager les informations en ce qui concerne l'établissement de centres régionaux de formation et les avancées en formation à distance/en ligne ; en outre, la réunion a acté le bien-fondé de la poursuite d'échanges d'informations entre les organisations membres.

Renforcement de la prise de conscience du rôle de l'hydrographie

16. Le thème de la Journée mondiale de l'hydrographie (JMH) 2014, « L'hydrographie – bien plus que des cartes marines », soulignait la valeur importante de l'hydrographie pour toutes les activités humaines effectuées dans, sur et sous la mer. Diff

23. Via les travaux de ses organes, la GEBCO produit et met à disposition un éventail de lots de données et de produits bathymétriques, y compris des lots de données bathymétriques maillées, l'Atlas numérique de la GEBCO, la carte mondiale de la GEBCO et l'Index des noms des formes du relief sous-marin de la GEBCO. Le principal produit bathymétrique de la GEBCO est un modèle global avec une résolution de 30 secondes d'arc. Une nouvelle version de la grille GEBCO, GEBCO_2014, a été publiée en décembre 2014. C'est une mise à jour significative par rapport à la précédente grille GEBCO_08 publiée en janvier 2009. La grille est actuellement disponible au format netCDF, des formats supplémentaires étant prévus ; elle est également disponible en tant que service de cartes en ligne². Une source importante de données pour ce produit est le centre de données pour la bathymétrie numérique (DCDB) de l'OHI.

24. Un des objectifs principaux du DCDB de l'OHI est d'être une source autorisée de données bathz d nm é d